

RESPONSABLE DE SÉJOUR ADAPTÉ ETE 2024 (H/F)

<u>Description de la structure / entreprise</u>	L'association J.A.D.O.R., reconnue d'utilité publique, organise depuis 17 ans des séjours de vacances adaptées à des personnes en situation de handicap.
<u>Description du poste / missions</u>	Faire passer de bonnes vacances à des personnes adultes déficientes intellectuelles et garantir leur bien-être et leur sécurité en séjour. Groupes de 8 à 15 adultes déficients intellectuels accompagnés de 2 à 4 encadrants par séjour. En tant que responsable de séjour, vous aurez à : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une organisation adaptée au public accueilli - Assurer le suivi des vacanciers (santé, argent de poche, ...) - Encadrer une équipe d'animateurs-accompagnateurs - Gérer un budget - Accompagner et aider les participants dans les actes de la vie quotidienne selon l'autonomie de la personne (toilette, habillage, ...) - Organiser, adapter et animer les activités du séjour (animations, sorties, visites, ...) - Gérer un quotidien (courses, préparation repas, entretien de l'hébergement, ...)
<u>Profil recherché</u>	STAPS - expérience dans le milieu du handicap et souhaitant travailler auprès d'un public en situation de handicap - 1 an révolu de permis B obligatoire (conduite de véhicule loué) - PSC1 apprécié
<u>Expériences requises</u>	Débutant.e accepté.e - Expérience de la responsabilité d'une équipe appréciée
<u>Compétences requises</u>	Personne dynamique, très organisée et ayant le sens des responsabilités
<u>Date de début de contrat</u>	3 août 2024
<u>Lieu de travail</u>	Préparation et départ des séjours en Indre et Loire à Loches (37) ; Séjours en France, à la mer, à la montagne, à la campagne (voir séjours sur le site Internet).
<u>Rémunération</u>	1300 € à 1450 € NET selon le nombre et l'autonomie des participants pour 3 semaines, prime « bon conducteur » comprise, (voir grille des salaires sur le site Internet) - Hébergement et repas pris en charge par l'association pendant le séjour - Dédommagement des frais de transport pour se rendre en Indre et Loire (37) - Prime d'ancienneté ajoutée en fonction du nombre de séjour effectué à J.A.D.O.R.

Autres précisions

- Une formation et une préparation du séjour : prévues le 1er juin 2024 et le 29 juin 2024
- Présentation du public accueilli, rôle du responsable de séjour adapté, encadrement d'une équipe d'animation, gestion de la vie quotidienne en séjour adapté, préparation du séjour en équipe.

Contacts pour obtenir des informations et postuler : Mme MARDON Armelle :
rh@jadorlesvoyages.com - 09 75 75 25 63 - Entretien d'embauche possible par téléphone -
Site Internet : <https://www.jadorlesvoyages.com>